



Faire de l'enseignement des sciences une grande cause nationale

SIF

Nous vivons aujourd'hui une révolution scientifique et technique sans précédent dans notre histoire. Sans précédent parce qu'elle touche tous les aspects de notre existence : notre manière d'apprendre, de nous soigner, de produire des biens et des services, d'échanger avec nos proches, d'organiser la vie de la cité, de produire et distribuer des œuvres d'art... Cette révolution s'appuie sur l'ensemble des sciences et des techniques : l'informatique bien entendu, mais aussi les mathématiques, la physique, la chimie, les sciences de la vie et de la Terre...

Cette révolution ne fait que rendre plus inquiétants les piteux résultats de la France, année après année, dans les enquêtes Times, Pisa... Si la France cesse d'être une nation scientifique et technique de premier plan, c'est ailleurs (en Asie, en Amérique) que se dessineront les contours de cette révolution et que se fabriqueront les objets matériels et logiciels que nous utiliserons et c'est ailleurs qu'ira la richesse incommensurable qu'engendre cette industrie. Si toutes les citoyennes et tous les citoyens n'ont pas acquis à l'école quelques éléments de culture scientifique, ils utiliseront ces objets de manière passive, sans en comprendre les enjeux.

Une révolution de moins grande ampleur (la conquête spatiale) avait suscité, à la fin des années 1950, une transformation complète de l'enseignement des sciences dans les pays « de l'ouest », après leur prise de conscience, lors du lancement du premier satellite Spoutnik, le 4 octobre 1957, de leur retard par rapport aux pays « de l'est ». C'est d'une prise de conscience similaire dont nous avons besoin aujourd'hui.

Malheureusement, malgré un certain nombre d'aspects positifs, la récente réforme du lycée et du baccalauréat général ne permet pas de renforcer cette prise de conscience de l'importance des sciences et des techniques dans la formation des

femmes et des hommes du XXI^e siècle : l'emploi du temps d'un ou d'une élève de première ou de terminale est composé (hors éducation physique et sportive) d'un enseignement électif de 12 heures (les spécialités) et d'un enseignement de tronc commun obligatoire de 14 heures réparties en 12 heures consacrées aux humanités (français, philosophie, langues, histoire et géographie, enseignement moral et civique) et 2 heures consacrées aux sciences. Il est gravement anachronique, au XXI^e siècle, d'imaginer que l'enseignement reçu par une lycéenne ou un lycéen soit centré uniquement sur les humanités. Cela a de nombreuses conséquences néfastes : les étudiantes et étudiants qui s'orientent après le bac vers des études littéraires (droit, lettres, langues, philosophie, histoire...) auront un niveau scientifique comparable à celui d'un ou d'une élève de seconde, alors que le droit, l'éthique, les arts... sont transformés par la révolution scientifique et technique que nous vivons. Pire : les étudiantes et étudiants qui se destinent aux métiers de professeur des écoles auront également un très faible niveau scientifique et technique, risquant de perpétuer cette culture de l'ignorance scientifique.

L'avenir d'une nation se construit avant tout en dispensant à sa jeunesse une formation correspondant aux modifications majeures qui la traversent. Sachons lui proposer une formation à la hauteur des enjeux économiques et sociétaux du XXI^e siècle, qui nécessitent un juste équilibre entre humanités et sciences, indispensables les unes et les autres. Si nous voulons demeurer un pays hautement industrialisé et une société où les citoyens sont à l'aise avec les innovations scientifiques et technologiques il est indispensable que nous fassions de l'enseignement des sciences la grande cause du quinquennat à venir et que nous commençons par rééquilibrer le tronc commun du lycée d'enseignement général : 7 heures pour les sciences et 7 heures pour les humanités.

Le 24 janvier 2022